

CHANGEMENT DE PRENOM

INFORMATIONS

L'article 56, I de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle modifie les dispositions de l'article 60 du code civil applicables à la procédure de changement de prénom et institue une procédure déjudiciarisée confiée à l'état civil. Celui-ci est désormais chargé d'apprécier si la demande de modification, suppression ou adjonction de prénom(s) est conforme à l'intérêt de la personne concernée.

La demande peut être déposée dans la commune de naissance ou la commune de résidence.

La demande de changement de prénom doit démontrer l'existence d'un intérêt légitime. Les hypothèses majoritairement retenues sont :

- L'usage prolongé d'un prénom autre que celui figurant à l'état civil
- Le souci de favoriser son intégration au moyen d'un prénom français (francisation)
- La suppression d'un prénom jugé ridicule et/ou l'association nom(s)/prénom(s) jugée ridicule
- Les difficultés liées au "prénom français" au regard d'états civils étrangers
- L'adjonction d'un tiret ou la suppression d'un tiret entre deux prénoms suite à un usage prolongé

Seule la personne concernée est habilité à déposer la demande. Si cette dernière concerne un mineur ou un majeur sous tutelle, la demande doit être remise par son représentant légal.

Conformément à l'article 60 du code civil, aucune demande par courrier, mail, fax ou remise par une tierce personne ne sera acceptée. Pour une demande concernant un mineur ou majeur sous tutelle, ce dernier devra être présent avec son/ses représentant(s) légal/légaux. Il pourra être entendu seul, afin de prendre en compte son avis et de vérifier sa connaissance des conséquences de ce changement.

En aucun cas, une réponse immédiate ne sera fournie, la loi prévoyant une réponse dans un délai "raisonnable", il appartient au service de déterminer le temps nécessaire à l'appréciation et au traitement du dossier.

Le service se réserve le droit de demander des pièces complémentaires.

La décision vous sera notifiée par le service et par courrier simple.

En cas de réponse négative, nous saisisons le Procureur de la République. En cas de confirmation du refus, vous aurez la possibilité de saisir le juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance de Bobigny.

Aucun document fourni lors du dépôt du dossier ne vous sera restitué.

Centre Administratif 2 place du Caquet 93200 Saint-Denis ☎01 49 33 68 18 Lundi – Mardi – Vendredi 08h30 – 17h00 Mercredi 08h30 – 19h00 Jeudi 08h30 – 12h30 Samedi 08h30 – 12h00	Mairie annexe Plaine 1 bis rue Saint Just 93200 Saint-Denis ☎01 83 72 21 99 Lundi – Mardi – Mercredi – Vendredi 08h30 – 12h00 - - 13h00 – 17h00 Jeudi 08h30 – 12h00
--	--

DOCUMENTS A FOURNIR

Tout document manquant entraînera le rejet immédiat du dossier

- Un titre d'identité en cours de validité
 - o En cas de double nationalité, vous devez joindre la copie du titre d'identité de chacune de vos nationalités
- Un justificatif de domicile :
 - o quittance de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe. (Les factures imprimées d'internet sont acceptées)
 - o Pour les personnes hébergées : justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + la photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant + attestation d'hébergement sur l'honneur + un justificatif à votre nom à l'adresse de votre hébergeant (fiche de paie, facture de téléphone portable,...)
- La copie intégrale de votre acte de naissance de moins de 3 mois
- L'ensemble des actes d'état civil devant être mis à jour à la suite du changement de prénom :
 - o Acte de mariage
 - o Acte de naissance du conjoint
 - o Acte de naissance de la personne avec laquelle un PACS a été conclu
 - o L'acte de naissance du/des enfant(s)
- Les éléments prouvant la légitimité de la demande. A titre indicatif et non cumulatif, ces pièces peuvent être :
 - o L'enfance ou la scolarité : certificat d'accouchement, bracelet de naissance, copie du carnet de santé, copie du livret de famille des parents, certificat de scolarité, copie de bulletins scolaires, copie de diplômes, inscription à des activités de loisirs, ...
 - o La vie professionnelle : contrat de travail, attestations de collègues de travail (accompagnées d'une pièce d'identité), copie de courriels professionnels, bulletins de salaire, ...
 - o La vie personnelle (familiale, amicale, loisirs):
 - inscription à des activités de loisirs, sportives ...
 - attestations de proches (accompagnées de la copie de la pièce d'identité)
 - **Attention** : toute attestation devra être obligatoirement manuscrite et comporter la mention suivante : " je certifie avoir pris connaissance que toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnements et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal."
 -
 - o La vie administrative : copie de pièces d'identités anciennes ou actuelles, factures, avis d'imposition, justificatifs de domicile, ...
 - o Pour certaines hypothèses particulières :
 - Certificats émanant de professionnels de santé, faisant notamment état des difficultés rencontrées
 - Documents démontrant les difficultés administratives émanant d'un prénom "français" non reconnu par un état civil étranger : livret de famille étranger, attestation de l'autorité ne reconnaissant pas le prénom,...

DOCUMENTS A COMPLETER

**Tout document incomplet et/ou non signé entraînera le rejet immédiat
du dépôt du dossier**

- pour une demande de changement de prénom d'une personne majeure :
.....ANNEXE 4
- pour une demande de changement de prénom d'une personne majeure sous tutelle : .
.....ANNEXE 5
- pour une demande de changement de prénom d'un enfant de moins de treize ans :
.....ANNEXE 6
- pour une demande de changement de prénom d'un enfant de plus de treize ans :
.....ANNEXE 7

SUITE DE LA PROCEDURE

(En cas de validation de votre demande de changement de prénom)

- Le changement de prénom sur tous les actes concernés sera effectué par nos soins.
Les délais d'acheminement et d'apposition sont à prendre en compte.
- Il vous appartient d'effectuer le changement de prénom sur vos titres d'identité
(passeport et CNI) et de votre permis de conduire.
- Le changement auprès des différentes administrations (impôts, CAF, Allocations
Familiales, mairie, ...) ainsi que tous les changements concernant votre vie
professionnelle et personnelle sont aussi à votre charge et sous votre responsabilité.

ANNEXE 4

DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRENOM
(Personne majeure)
(article 60 du code civil)

Je soussigné(e),

Prénom(s)⁽¹⁾ :
NOM :
né(e) le :
à (ville, pays) :
de nationalité⁽²⁾ :
adresse⁽³⁾ :
courriel :
n° de téléphone :

demande à me prénommer désormais, dans l'ordre déterminé ci-dessous:

1^{er} prénom :
2^{ème} prénom :⁽⁴⁾
3^{ème} prénom :
4^{ème} prénom :
5^{ème} prénom :
[...]

pour le(s) motif(s) suivant(s)⁽⁵⁾ :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

⁽¹⁾ Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans votre acte de naissance, dans l'ordre présentement établi.

⁽²⁾ Joignez la copie d'une pièce d'identité en cours de validité (si vous disposez d'une double nationalité, merci de joindre la copie d'une pièce d'identité correspondant à chacune de vos nationalités).

⁽³⁾ Joignez un justificatif de domicile récent. Si vous êtes actuellement hébergé(e) par un tiers, joignez un justificatif de domicile récent correspondant à la personne hébergeante ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par cette personne, indiquant que votre résidence se situe à son domicile (en précisant la date/période du début de l'hébergement).

⁽⁴⁾ Ne remplissez cette rubrique et les rubriques suivantes qu'en cas de choix d'autres prénoms. Les dispositions en vigueur ne limitent pas le nombre de prénoms. Toutefois, il paraît opportun d'en limiter le nombre.

⁽⁵⁾ Joignez tous documents utiles à la présente demande afin d'attester de votre intérêt légitime au changement de prénom(s) sollicité. Vous pouvez également compléter la rédaction des motifs de votre demande sur papier libre.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

J'atteste sur l'honneur qu'aucune procédure de changement de prénom(s) n'est actuellement en cours devant les juridictions françaises, et qu'aucune demande de changement de prénom(s) n'est actuellement examinée devant un autre officier de l'état civil.

- Je déclare n'avoir jamais formulé de demande de changement de prénom(s).
Si tel n'est pas le cas,
- J'ai déjà formulé la ou les demande(s) de changement de prénom(s) mentionnée(s) ci-dessous :

<i>Date et lieu de la demande</i>	<i>Autorité saisie</i>	<i>Date de la décision rendue⁽⁶⁾</i>

Je demande également la mise à jour des actes de l'état civil ⁽⁷⁾ listés ci-dessous, dès lors que le changement de prénom(s) demandé aura une incidence sur ces actes :

Mon acte de naissance : Naissance le.....à.....

Mon acte de mariage (le cas échéant): Mariage leà.....

L'acte de naissance de mon conjoint (le cas échéant)

NOM du conjoint :

Prénom(s) du conjoint :

Date et lieu de naissance (ville, pays) du conjoint :

⁽⁶⁾ Joignez une copie de la décision rendue.
⁽⁷⁾ Joignez une copie intégrale, en original, des actes de l'état civil dont il est demandé modification), ainsi qu'une copie de votre/vos livret(s) de famille.

L'acte de naissance de mon partenaire de PACS (le cas échéant)

NOM du partenaire :

Prénom(s) du partenaire :

Date et lieu de naissance (ville, pays) du partenaire :

L'acte de naissance de mon/mes enfant(s)⁽⁸⁾ (le cas échéant)

NOM de mon premier enfant :

Prénom(s) de mon premier enfant :

Date et lieu de naissance (ville, pays) de mon premier enfant :

NOM de mon deuxième enfant :

Prénom(s) de mon deuxième enfant :

Date et lieu de naissance (ville, pays) de mon deuxième enfant :

NOM de mon troisième enfant :

Prénom(s) de mon troisième enfant :

Date et lieu de naissance (ville, pays) de mon troisième enfant :

Je suis de nationalité étrangère⁽⁹⁾ et je joins à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de ma loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis informé(e) que la décision de changement de prénom(s) prise produira effet dans le pays dont je suis ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'ait valablement reconnue.

Je procèderai aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de prénom(s) auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Fait à le

Signature du déclarant :

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2) de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- 3) de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

⁽⁸⁾ Si vous avez plus de trois enfants concernés par la mise à jour des actes de l'état civil, merci de joindre une page supplémentaire à la présente demande.

⁽⁹⁾ Si vous possédez une double nationalité (dont la nationalité française) ou si vous êtes réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne vous est pas destinée.

ANNEXE 5

DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRENOM MAJEUR SOUS TUTELLE *(article 60 du code civil)*

Je soussigné(e),

NOM du représentant légal :

Prénom(s) :

né(e) le :

à (ville, pays) :

adresse ¹ :

courriel :

n° de téléphone :

demande à ce que le majeur sous tutelle :

NOM :

Prénom(s) ² :

né(e) le :

à (ville, pays) :

de nationalité ³ :

adresse ¹ :

¹ Joignez un justificatif de domicile récent. Si vous êtes/le majeur protégé est actuellement hébergé(e) par un tiers, joignez un justificatif de domicile récent correspondant à la personne hébergeante ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par cette personne, indiquant que votre/sa résidence se situe à son domicile (en précisant la date/période du début de l'hébergement).

² Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans l'acte de naissance du majeur sous tutelle, dans l'ordre présentement établi.

³ Joignez la copie d'une pièce d'identité du majeur sous tutelle en cours de validité (s'il dispose d'une double nationalité, merci de joindre la copie d'une pièce d'identité correspondant à chacune de ses nationalités).

se prénomme désormais selon l'ordre déterminé ci-dessous :

1^{er} prénom :

2^{ème} prénom :⁴

3^{ème} prénom :

4^{ème} prénom :

[...]

pour le(s) motif(s) suivant(s)⁵:

.....
.....
.....
.....

J'atteste sur l'honneur qu'aucune procédure de changement de prénom n'est actuellement en cours devant les juridictions françaises, ni qu'aucune demande de changement de prénom n'est actuellement examinée devant un autre officier de l'état civil au nom et pour le compte du majeur sous tutelle.

Je déclare n'avoir jamais formulé de demande de changement de prénom au nom et pour le compte du majeur sous tutelle.

Si tel n'est pas le cas,

J'indique avoir déjà formulé la ou les demandes de changement de prénom au nom et pour le compte du majeur sous tutelle, et mentionnés ci-dessous :

<i>Date et lieu de la demande</i>	<i>Autorité saisie</i>	<i>Date de la décision rendue⁶</i>

Je demande également la mise à jour des actes de l'état civil⁷ listés ci-dessous, dès lors que le changement de prénom demandé aura une incidence sur ces actes :

⁴ Ne remplissez cette rubrique et les rubriques suivantes qu'en cas de choix d'autres prénoms. Les dispositions en vigueur ne limitent pas le nombre des prénoms. Toutefois, il paraît opportun d'en limiter le nombre.

⁵ Joignez tous documents utiles à la présente demande afin d'attester de l'intérêt légitime du majeur sous tutelle au changement de prénom(s) sollicité. Vous pouvez également compléter la rédaction des motifs de la demande sur papier libre.

⁶ Joignez une copie de la décision rendue.

⁷ Joignez une copie intégrale, en original, des actes de l'état civil dont il est demandé modification, ainsi qu'une copie du/des livret(s) de famille dont dispose le majeur sous tutelle.

Son acte de naissance : Naissance leà.....

Son acte de mariage (le cas échéant) : Mariage leà.....

L'acte de naissance de son conjoint (le cas échéant)

NOM du conjoint :

Prénom(s) du conjoint :

Date et lieu de naissance (ville, pays) du conjoint :

L'acte de naissance de son partenaire de PACS (le cas échéant)

NOM du partenaire :

Prénom(s) du partenaire :

Date et lieu de naissance (ville, pays) du partenaire :

L'acte de naissance de son ou de ses enfant(s)⁸(le cas échéant)

NOM de son premier enfant :

Prénom(s) de son premier enfant :

Date et lieu de naissance (ville, pays) de son premier enfant :

NOM de son deuxième enfant :

Prénom(s) de son deuxième enfant :

Date et lieu de naissance (ville, pays) de son deuxième enfant :

NOM de son troisième enfant :

Prénom(s) de son troisième enfant :

Date et lieu de naissance (ville, pays) de son troisième enfant :

Le majeur sous tutelle est de nationalité étrangère⁹ et je joins à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de sa loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis informé(e) que la décision de changement de prénom(s) prise produira effet dans le pays dont le majeur sous tutelle est ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'ait valablement reconnue.

⁸ Si plus de trois enfants sont concernés par la mise à jour des actes de l'état civil, merci de joindre une page supplémentaire à la présente demande.

⁹ Si le majeur sous tutelle possède une double nationalité (dont la nationalité française) ou est réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne lui est pas destinée.

Je procéderai ou ferai procéder, au nom et pour le compte du majeur sous tutelle, aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de prénom(s) auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Fait à le

Signature du représentant légal

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2) de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- 3) de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

ANNEXE 6

DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRENOM ENFANT DE MOINS DE TREIZE ANS (*article 60 du code civil*)

Je/Nous soussigné(s),

NOM du 1^{er} représentant légal :

Prénom(s) :

né(e) le :

à (ville, pays) :

adresse ⁽¹⁾ :

courriel :

n° de téléphone :

et

NOM du 2^{ème} représentant légal :

Prénom(s) :

né(e) le :

à (ville, pays) :

adresse ⁽¹⁾ :

courriel :

n° de téléphone :

demande/demandons que l'enfant :

NOM :

Prénom(s) ⁽²⁾ :

né(e) le :

à (ville, pays) :

de nationalité ⁽³⁾ :

Adresse ⁽¹⁾ :

se prénomme désormais selon l'ordre déterminé ci-dessous :

⁽¹⁾ Joignez un justificatif de domicile récent. Si vous êtes actuellement hébergé(e) par un tiers, joignez un justificatif de domicile récent correspondant à la personne hébergeante ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par cette personne, indiquant que votre résidence se situe à son domicile (en précisant la date/période du début de l'hébergement).

Concernant l'enfant, celui-ci doit être domicilié ou résidé avec l'un au moins des représentants légaux.

⁽²⁾ Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans l'acte de naissance de l'enfant, dans l'ordre présentement établi.

⁽³⁾ Joignez la copie d'une pièce d'identité du majeur sous tutelle en cours de validité (s'il dispose d'une double nationalité, merci de joindre la copie d'une pièce d'identité correspondant à chacune de ses nationalités).

1^{er} prénom :
 2^{ème} prénom : (4)
 3^{ème} prénom :
 [...]

pour le(s) motif(s) suivant(s) (5):

.....

J'atteste/nous attestons sur l'honneur qu'aucune procédure de changement de prénom(s) n'est actuellement en cours devant les juridictions françaises, et qu'aucune demande de changement de prénom(s) n'est actuellement examinée devant un autre officier de l'état civil au nom et pour le compte de l'enfant.

Je déclare/Nous déclarons n'avoir jamais formulé de demande de changement de prénom(s) au nom et pour le compte de cet enfant.

Si tel n'est pas le cas,

J'indique/Nous indiquons avoir déjà formulé la ou les demandes de changement de prénom(s) au nom et pour le compte de cet enfant, et mentionnées ci-dessous :

<i>Date et lieu de la demande</i>	<i>Autorité saisie</i>	<i>Date de la décision rendue (6)</i>

Je demande/Nous demandons la mise à jour de son acte de naissance (7) en ce sens que son/ses prénom(s) actuel(s) soi(en)t remplacés par le(s) prénom(s) sollicité(s) par la présente demande :

(4) Ne remplissez cette rubrique et les rubriques suivantes qu'en cas de choix d'autres prénoms. Les dispositions en vigueur ne limitent pas le nombre des prénoms. Toutefois, il paraît opportun d'en limiter le nombre.
 (5) Joignez tous documents utiles à la présente demande afin d'attester de l'intérêt légitime de l'enfant au changement de prénom(s) sollicité. Vous pouvez également compléter la rédaction des motifs de la demande sur papier libre.
 (6) Joignez une copie de la décision rendue.
 (7) Joignez à la présente demande une copie intégrale, en original, de l'acte de naissance de l'enfant.

Acte de naissance : Naissance le.....A.....

L'enfant est de nationalité étrangère⁽⁸⁾ et je joins/nous joignons à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de sa loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis/Nous sommes informé(e)(s) que la décision de changement de prénom prise produira effet dans le pays dont le mineur est ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'ait valablement reconnue.

Je procéderai/Nous procéderons aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de prénom auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Fait à le

Signatures du ou des représentants légaux :

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2) de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3) de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

⁽⁸⁾ Si l'enfant possède une double nationalité (dont la nationalité française) ou est réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne lui est pas destinée.

ANNEXE 7

**DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRENOM
ENFANT DE TREIZE ANS ET PLUS**
(article 60 du code civil)

Je/Nous soussigné(s),

NOM du 1^{er} représentant légal :
Prénom(s) :
né(e) le :
à (ville, pays) :
adresse ⁽¹⁾ :
courriel :
n° de téléphone :

et

NOM du 2^{ème} représentant légal :
Prénom(s) :
né(e) le :
à (ville, pays) :
adresse ⁽¹⁾ :
courriel :
n° de téléphone :

demande/demandons que l'enfant :

NOM :
Prénom(s) ⁽²⁾ :
né(e) le :
à (ville, pays) :
de nationalité ⁽³⁾ :
Adresse ⁽¹⁾ :

⁽¹⁾ Joignez un justificatif de domicile récent. Si vous êtes actuellement hébergé(e) par un tiers, joignez un justificatif de domicile récent correspondant à la personne hébergeante ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par cette personne, indiquant que votre résidence se situe à son domicile (en précisant la date/période du début de l'hébergement).

Concernant l'enfant, celui-ci doit être domicilié ou résidé avec l'un au moins des représentants légaux.

⁽²⁾ Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans l'acte de naissance de l'enfant, dans l'ordre présentement établi.

⁽³⁾ Joignez la copie d'une pièce d'identité du majeur sous tutelle en cours de validité (s'il dispose d'une double nationalité, merci de joindre la copie d'une pièce d'identité correspondant à chacune de ses nationalités).

qui a consenti au changement de son (ses) prénom(s) par déclaration du.....⁽⁴⁾

se prénomme désormais selon l'ordre déterminé ci-dessous :

1^{er} prénom :

2^{ème} prénom :⁽⁵⁾

3^{ème} prénom :

[...]

pour le(s) motif(s) suivant(s) ⁽⁶⁾ :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

J'atteste/Nous attestons sur l'honneur qu'aucune procédure de changement de prénom(s) n'est actuellement en cours devant les juridictions françaises, ni qu'aucune demande de changement de prénom(s) n'est actuellement examinée devant un autre officier de l'état civil au nom et pour le compte de l'enfant.

Je déclare/Nous déclarons n'avoir jamais formulé de demande de changement de prénom(s) au nom et pour le compte de cet enfant.

Si tel n'est pas le cas,

J'indique/Nous indiquons avoir déjà formulé la ou les demandes de changement de prénom(s) au nom et pour le compte de cet enfant, et mentionnées ci-dessous :

<i>Date et lieu de la demande</i>	<i>Autorité saisie</i>	<i>Date de la décision rendue⁽⁷⁾</i>

⁽⁴⁾ Joignez à la présente demande le formulaire de déclaration exprimant le consentement du mineur de plus de 13 ans et renseigné par l'enfant.

⁽⁵⁾ Ne remplissez cette rubrique et les rubriques suivantes qu'en cas de choix d'autres prénoms. Les dispositions en vigueur ne limitent pas le nombre des prénoms. Toutefois, il paraît opportun d'en limiter le nombre.

⁽⁶⁾ Joignez tous documents utiles à la présente demande afin d'attester de l'intérêt légitime de l'enfant au changement de prénom(s) sollicité. Vous pouvez également compléter la rédaction des motifs de la demande sur papier libre.

⁽⁷⁾ Joignez une copie de la décision rendue.

Je demande/Nous demandons la mise à jour de son acte de naissance ⁽⁸⁾ en ce sens que son/ses prénom(s) actuel(s) soi(en)t remplacés par le(s) prénom(s) sollicité(s) par la présente demande :

Acte de naissance : Naissance leA.....

L'enfant est de nationalité étrangère⁽⁹⁾ et je joins/nous joignons à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de sa loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis/Nous sommes informé(e)(s) que la décision de changement de prénom prise produira effet dans le pays dont le mineur est ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'aient valablement reconnue.

Je procèderai/Nous procèderons aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de prénom auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Fait à le

Signatures :

de l'enfant de plus de treize ans
(s'il est présent)

du ou des représentants légaux

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2) de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3) de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

⁽⁸⁾ Joignez à la présente demande une copie intégrale, en original, de l'acte de naissance de l'enfant.

⁽⁹⁾ Si l'enfant possède une double nationalité (dont la nationalité française) ou est réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne lui est pas destinée.

**CONSENTEMENT DU MINEUR DE PLUS DE TREIZE ANS A SON
CHANGEMENT DE PRENOM(S)**

(article 60 du code civil)

Prénom(s) actuel(s) :
NOM :
né(e) le :
à (ville, pays) :
de nationalité :
adresse :

confirme la demande de changement de prénom(s) faite par mes parents ou par la/les personne(s) qui me représente(nt).

Je consens à ce que mon (mes) prénom(s) soi(en)t désormais, dans cet ordre :

1^{er} prénom :
2^{ème} prénom :⁽¹⁾
3^{ème} prénom :
4^{ème} prénom :
5^{ème} prénom :

[...]

Fait à, le

Signature du mineur de plus de treize ans⁽²⁾

⁽¹⁾ Ne remplir cette rubrique et les rubriques suivantes qu'en cas de choix d'autres prénoms. Les dispositions en vigueur ne limitent pas le nombre de prénoms. Toutefois, il paraît opportun d'en limiter le nombre.

⁽²⁾ Joindre la photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport,...), en cours de validité, comportant la signature de l'enfant.